

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20190625-D\_25-06-2019-01-D

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2019

Affichage : 02/07/2019

**Délibération n°25-06-2019-001**

*4.1 Personnel titulaires et stagiaires de la FPT*

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du mardi 25 juin 2019*

Date de convocation	19 juin 2019
Date d'affichage	19 juin 2019

Membres en exercice	55
Membres présents	36
Votants	46 (dont 10 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le 25 juin à 18 H 30  
le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente « Le Chatelier » de Duneau, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

**Etaient présents :** M. Pierre BOULARD, M. Lucien BRETON, Mme Monique CAHU, M. Nicolas CHABLE (ayant reçu pouvoir de M. Gaëtan THOMAS), M. Jean-Pierre CIRON, M. Joël CIRON (représentant M. Michel MARY), M. Dominique COUALLIER, M. Michel DIVARET, M. Claude DROUET, M. Jean-Paul DUBOIS (ayant reçu pouvoir de M. Alain COUTURIER), M. Jean DUMUR, Mme Patricia EDET, Mme Sylvie FAVRET, M. Philippe GALLAND, M. Yves GOULLIER, M. Claude GRIGNON, M. Daniel GUEDET (ayant reçu pouvoir de Mme Sylvie SEQUEIRA), M. André-Pierre GUITTET, Mme Josette JACOB (ayant reçu pouvoir de Mme Pascale LEVÊQUE), Mme Cécile KNITTEL (ayant reçu pouvoir de Mme Marie-Hélène TROUILLOT), M. Christian LANDEAU, Mme Marie-Line LEDRU (ayant reçu pouvoir de M. Xavier TERRIER), Mme Michèle LEGESNE, Mme Marie-Thérèse LEROUX (ayant reçu pouvoir de Mme Patricia VILLARMÉ), Mme Marie-Françoise LOGÉ-STANCZYK, M. Bernard MALLET, M. Jannick NIEL (ayant reçu pouvoir de M. Michel LANDAIS), M. Willy PAUVERT, M. José PLANS, M. Thierry RENVOIZE, M. Didier REVEAU (ayant reçu pouvoir de M. Jean THOREAU), M. Michel ROUAUD, M. François ROULEAU, M. Jacky TACHEAU (ayant reçu pouvoir de Mme Sophie DOLLON), M. Didier TORCHÉ, Mme Jeannine VENDÔME.

**Etaient excusés :** M. Eric BARBIER, M. Raymond BELLENCONTRE, M. Thierry BODIN, M. Gérard CLEMENT, M. Alain COUTURIER (ayant donné pouvoir à M. Jean-Paul DUBOIS), Mme Sophie DOLLON (ayant donné pouvoir à M. Jacky TACHEAU), M. Dominique EDON, M. Jean-Yves HERMELINE, M. Michel LANDAIS (ayant donné pouvoir à M. Jannick NIEL), Mme Pascale LEVÊQUE (ayant donné pouvoir à Mme Josette JACOB), M. Michel MARY (représenté par M. Joël CIRON), Mme Camille MORIN-BURRE, M. André ROULLIER, M. Denis SCHOEFS, Mme Sylvie SEQUEIRA (ayant donné pouvoir à M. Daniel GUEDET), M. Xavier TERRIER (ayant donné pouvoir à Mme Marie-Line LEDRU), M. Gaëtan THOMAS (ayant donné pouvoir à M. Nicolas CHABLE), M. Jean THOREAU (ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU), Mme Marie-Hélène TROUILLOT (ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL), Mme Patricia VILLARMÉ (ayant donné pouvoir à Mme Marie-Thérèse LEROUX).

**Secrétaire de séance :** M. Joël CIRON

Examen de la délibération n°1 après accord unanime des élus sur le compte-rendu des réunions du 26 mars 2019 et du 11 avril 2019

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

## RESSOURCES HUMAINES : CRÉATION D'UN POSTE D'INGÉNIEUR TERRITORIAL

Le Conseil de communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la déclaration de vacance de poste n°180817BDE01ART du 1708/2018 effectuée auprès du centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Sarthe,

Vu l'avis de la Commission administrative paritaire du Centre de gestion de la Sarthe en date du 18 juin 2019 portant sur l'équivalence entre le corps des Ingénieurs et Architectes des Administrations Parisiennes et le cadre d'emploi des Ingénieurs territoriaux,

Vu le rapport du Président,

Après en avoir délibéré,

**EST INFORME** du lancement d'un recrutement en vue de pourvoir le poste de Chef de pôle urbanisme et habitat.

**RAPPELLE** qu'un poste d'Attaché territorial a été créé par délibération n°03-03-2015-007 en date du 3 mars 2015.

**PREND CONNAISSANCE** de la candidature de M. Jérôme PACAUD, appartenant au corps des Ingénieurs et Architectes des Administrations Parisiennes et que par équivalence de corps, il ne peut être recruté que sur un poste d'ingénieur conformément à l'avis de la CAP susvisé.

**DECIDE** de créer un poste d'ingénieur territorial.

**INSTITUE** le régime indemnitaire correspondant à savoir :

- de fixer l'Indemnité Spécifique de Service au taux maximum,
- de fixer la prime de service et de rendement au taux maximum.

**PREND ACTE** que les taux et montants de référence évolueront en fonction de l'évolution des textes qui les institue.

**PREND ACTE** que le montant du régime indemnitaire sera fixé par le Président en fonction des diplômes et de l'expérience de M. PACAUD.

**DECIDE** de mettre à jour le tableau des effectifs comme suit :

EMPLOIS PERMANENTS	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont temps non complet (temps de travail hebdomadaire moyen)	Fondement
<b>Emplois fonctionnels</b>					
DGS de 20 000 à 40 000 habitants	A	1	1		
<b>Emplois de cabinet</b>					
Collaborateur de cabinet	A	1	0		Article 110 de la loi n°84-53 du 26/01/1984

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

<b><u>Administratifs</u></b>					
Attaché territorial hors classe	A	1	1		
Directeur territorial	A	1	0		
Attaché territorial	A	2	1		
Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	B	1	1		
Rédacteur principal de 2 <sup>ème</sup> classe	B	1	0		
Rédacteur	B	1	0		
Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	C	3	3		
Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	C	2	1		
Adjoint administratif territorial	C	1	0		
<b><u>Techniques</u></b>					
Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	B	1	1		
Agent de maîtrise principal	C	1	0		
Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe	C	1	0		
Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe	C	1	0	5 heures	
Adjoint technique territorial	C	3	1		
Adjoint technique territorial	C	1	1	5 heures	
<b><u>Urbanisme</u></b>					
Ingénieur territorial	A	1	0		
Attaché territorial	A	1	0		
Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	C	2	2		
Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	C	1	0		
Adjoint administratif territorial	C	1	0		
Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	C	1	1		
<b><u>Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants</u></b>					
Educateur de jeunes enfants de 1 <sup>ère</sup> classe	A	1	1		
Educateur de jeunes enfants	A	1	0		
Assistant socio-éducatif	A	1	1		

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 46

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique  
Le 25 juin 2019

Pour extrait conforme  
Le 25 juin 2019

Le Président,

M. Didier REVEAU

